

# BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2018

## Le mot du maire

### *Un mot d'humeur pour la rentrée*

Dans le village, la mise en place du ralentisseur sur la route d'Ambert porte ses fruits puisqu'indiscutablement, les voitures et camions passent moins vite. C'est de bon augure pour la modification du carrefour avec la route d'Eglisolles dont nous reparlerons au printemps. Avis aux imbéciles qui s'amuse à déplacer les plots : c'est dangereux surtout la nuit et nous avons convenu avec le service des routes, que le ralentisseur sera supprimé si cela recommence !

La municipalité va essayer de continuer à produire un bulletin mensuel pour informer toute la population des informations qui nous arrivent et que nous devons diffuser. Je vous rappelle que la diffusion se fait aussi, par internet. Il faut demander son inscription à Jean-Yves Allard ( [jy.allard@logaviv.com](mailto:jy.allard@logaviv.com) ) Je demande à toute la population de faire bon accueil aux volontaires qui assurent la distribution mensuelle. Je sais que certains ne souhaitent pas que le bulletin soit mis dans leur boîte aux lettres. Tant pis pour eux ! Ce n'est pas un organe de propagande ni de publicité, c'est seulement le moyen de bien communiquer entre nous en toute amitié, sans aucune intention politique ou électoraliste ! Et si vous vous sentez une verve d'écrivain ou tout simplement d'informateur, vous êtes les bienvenus pour produire un article comme la note de M. Coudé du Foresto dans ce bulletin.

## Des nouvelles du village

Avec la fin des vacances et le départ des touristes qui étaient venus en grand nombre cette année, et la rentrée scolaire qui fait disparaître les enfants des terrains de jeux et de sport dans la journée, le village retrouve son calme : ça sent l'automne ! Mais la vie du village continue !

Les expositions de l'été sont terminées. L'exposition sur les abeilles dans l'aquarium et à la bibliothèque a attiré beaucoup de monde et d'enfants. Je remercie très chaleureusement ceux qui nous ont prêté du matériel et en particulier Jean-Paul Cussonnet qui reste à la disposition de nous tous pour nous parler un après-midi ou un soir de sa passion. L'exposition des photos de Jean Lebon sur les vélos du début du XXème siècle est aussi terminée. Merci à tous les commerçants qui ont accepté de disposer ces grandes photos dans une vitrine de leurs magasins.

Mais d'autres expositions sont ou vont être visibles dans le bourg. A la demande du Docteur Philippe Souteyrand d'Ambert, actuellement en retraite, nous avons mis en place une exposition à l'église sur le bicentenaire de la mort de l'abbé Gaschon. Il s'agit d'une très belle exposition sur un personnage important de notre territoire qui a vécu pendant la révolution française. Elle mérite d'être visitée et le Docteur Souteyrand est prêt à venir à Viverols pour une conférence sur cet abbé. Si vous êtes intéressés, faites nous le savoir à la mairie. Enfin, les deux visites des papiers peints de la mairie cet été, vont nous permettre d'accueillir une exposition sur l'histoire des papiers peints, donnée par Mme De la Hougue, ex-conservateur en chef du musée d'art décoratif de Paris, qui était présente en Juillet. Une originalité de plus de Viverols qui est reconnue !

A l'école, tout s'est bien passé le lundi de la rentrée. La maitresse de l'année dernière, Mme Véronique Gazet, a été titularisée sur le poste. Nous avons actuellement 25 enfants inscrits : 7 en CE2, 13 en CM1 et 5 en CM2. La cantine sera assurée par Hélène Bayle ainsi que la garderie méridienne et les garderies du matin à partir de 8h - 1/4 (sauf la première semaine de classe où Laetitia Petiot assurera le remplacement d'Hélène Bayle qui est absente). Nous demandons aux parents de remettre directement leur(s) enfant(s) à la personne assurant cette garderie soit dans la salle de garderie soit dans la cours afin d'assurer la sécurité des enfants : les enfants resteront sous la responsabilité des parents jusqu'à ce que la transmission **directe** soit réalisée. Il s'agit d'une demande ferme qui est apparue lors du dernier conseil d'école en Juin car certains enfants sont laissés seuls devant les grilles sans vérification de leur entrée dans l'école ou la salle de garderie au fond de la cours. La garderie du soir de 16H 30 à 18 heures sera comme à l'accoutumée assurée par Laetitia Petiot les mardis et vendredis et par Marina Bichelonne les lundis et jeudis. Nous rappelons que ces garderies sont gratuites pour les parents des enfants de Viverols et Eglisolles, ces deux municipalités assurant avec Saillant, à part égale, le financement des personnels embauchées pour les réaliser. Les horaires de classe ont été modifiés, nous vous les rappelons : pas de classe le mercredi ; le matin cours de 9 heures à 12 heures 15 ; l'après-midi : cours de 14 heures à 16 heures 45. La nourriture de la cantine sera réalisée comme l'année dernière à la maison de retraite de Viverols. Nous rappelons aux parents qu'ils doivent produire un certificat médical en cas d'allergie de leur(s) enfant(s) à certains aliments. En outre, tout enfant inscrit à la cantine devra payer le repas même s'il n'est pas consommé **sauf** si les parents ont prévenu directement la cuisine de la maison de retraite le jour de l'absence avant 8 heures du matin au 04 73 95 39 26. Voilà, il ne reste plus qu'à nos enfants, de bien travailler à l'école !

## Informations diverses

**Compostage.** La communauté de communes nous invite à disposer des composteurs dans le bourg afin de recycler les déchets organiques des habitants (qui représentent 30% des déchets ménagers). Trois points sont envisagés, en haut de l'escalier du chemin des écoliers, en arrière de l'ancienne gendarmerie et dans le Chambon à proximité de l'école. Les composteurs seront donnés gratuitement. En contre-partie, il est demandé de fournir le nom d'un référent par site, habitant du village motivé par le compostage. La communauté de commune assurera la formation des référents. Je fais donc appel à tout volontaire pour assurer cette tâche. Merci !

**CLIC Livradois-Forez.** L'atelier Mémoire et Gym cérébrale proposé par le CLIC a débuté à Viverols le mardi 4 septembre de 14 à 16 heures à la salle des associations. Des séances de deux heures sont prévues jusqu'au 9 octobre inclus pour les personnes qui se sont inscrites. Toutefois, vous pouvez assister même si vous n'êtes pas inscrit, à une séance pour voir si cela pourrait vous intéresser par la suite. Il suffirait de donner votre nom au secrétariat de mairie et si le nombre est suffisant, le CLIC pourrait prévoir un nouvel atelier plus tard dans la saison.

**Pour les vacanciers de septembre (si le temps venait à se dégrader)**

## **« Dragons, Démons, Merveilles, Fêtes Magiques » du monde et de chez nous, à découvrir au Couvent - Cabinet de Curiosités à Chazelles-sur-Lavieu.**

Daniel Pouget est décédé fin octobre 2016 à Clermont-Ferrand, rattrapé par une maladie à laquelle il avait déjà échappé vingt ans plus tôt. Cet homme, curieux de tout, avait consacré sa vie à la découverte du monde et de ses populations. Il avait rapporté de ses aventureuses missions, des récits, des livres, et une multitude d'objets. Après avoir été conservateur de plusieurs musées de la région, cet homme de culture, collectionneur, orateur et conteur, avait créé un cabinet de curiosités dans un ancien couvent transformé en musée privé, à Chazelles-sur-Lavieu.

Après le décès de Daniel, son épouse, Marie Pouget, a repris le flambeau et poursuit expositions et conférences en ce lieu, avec la même passion et le même esprit.

Situé à une petite demi-heure de Viverols, Le Couvent - « Cabinet de Curiosités » propose cette année une exposition sur le thème « Dragons, Démons, Merveilles, Fêtes Magiques », jusqu'au 28 octobre 2018. Les visites guidées ont lieu tous les dimanches à 15h00 (5 euros l'entrée). En semaine pour groupes à partir de 15 personnes.

**Contact : Le Couvent - « Cabinet de Curiosités » 42 560 Chazelles-sur-Lavieu.  
Tél/Fax : 04 77 76 59 29**

## **La mérule, la « lèpre » des maisons (M. Philippe Coudé du Foresto).**

La Mérule pleureuse ou Mérule pleureur est une espèce de champignons basidiomycètes de la famille des Serpulaceae. Son épithète spécifique, lacrymans ou « pleureuse », vient des larmes colorées qu'exsude son mycélium. Plusieurs cas de mérule ont été signalés à Viverols.

### **Qu'est-ce que la mérule ?**

La mérule est un champignon qui attaque le bois humide avec une préférence pour les résineux. Elle le dévore jusqu'à sa décomposition totale. Elle se développe dans l'obscurité, derrière les plinthes, les plafonds, sous les revêtements de sols. Cachée de la sorte, on ne constate sa présence que lorsque le bois est totalement dégradé. Par ailleurs, la mérule grandit très rapidement (jusqu'à 4mm par jour) et se propage facilement car l'homme, le vent et les animaux peuvent transporter les spores.

Quand les conditions ne lui conviennent plus, le champignon ne **meurt pas** mais entre en période de **latence** et est prêt à se « réveiller » dès que les conditions sont à nouveau favorables, même plusieurs années après.

### **Causes de la mérule**

La mérule se développe principalement dans les endroits clos, humides, peu ventilés et peu lumineux. C'est pourquoi les locaux peu habités et/ou fermés une partie de l'année sont les plus vulnérables. Elle a besoin de peu d'oxygène, aussi elle parvient toujours à se développer suffisamment.

### **Dégâts de la mérule**

La mérule investit les habitations à travers les parois en bois ou en ciment qu'elle peut traverser. Elle s'attaque au bois et le réduit en poussière. Lorsqu'on détecte la présence du champignon, l'infection est souvent déjà très importante, pouvant entraîner jusqu'à la destruction complète de la maison.

Boiseries, ciment, fils électriques, plastique : tout est touché peu à peu.

### Traitement de la mэрule

Dès les premiers signes, il est important de demander un diagnostic à un expert pour déterminer l'étendue de l'infection. Une déclaration devra être faite à la mairie.

Les traitements d'élimination de la mэрule doivent être effectués exclusivement par des professionnels spécialisés, certifiés CTB-A+

#### Ce qu'il faut éviter :

- Nettoyer la mэрule avec de l'eau de javel : loin de la tuer, celle-ci accélère le développement du champignon !
- Gratter la mэрule : Par cette action vous libérerez des spores dans l'atmosphère et donc contribuerez au développement du champignon.

Il existe 2 types de traitements :

**Traitement chimique** : Ces traitements commencent par une dépose de tous les éléments atteints. C'est là que les mauvaises surprises se révèlent. On peut découvrir que la mэрule a attaqué bien plus que l'on imaginait. Ensuite il faut brûler le bois enlevé, ôter tous les revêtements de sol imperméables, linoléum, moquettes, pour vérifier que les sols ne sont pas atteints. Une fois les surfaces atteintes mises à nu, elles seront grattées et brossées dans le but de supprimer tous les rhizomes et vérifier qu'ils ne s'évadent pas dans les joints. Pour plus de sécurité, les murs et sols seront passés au chalumeau pour éradiquer tout rhizome. Selon le degré de dégradation, il y aura une application en surface et/ou par injection d'un traitement fongicide.

**Traitement par air chaud** : La pièce infestée est bâchée et la température est portée à 50°C. La température est maintenue 16 heures pour éradiquer le champignon, qui ne supporte pas ces chaleurs extrêmes. Cette technique n'est pas encore très développée en France.

Ces traitements sont très onéreux et en général non pris en charge par l'assurance habitation.

Quelques références :

<https://www.consoqlobe.com/merule-fleau-maisons-3386-cq>

<https://merule.ooreka.fr/>

<https://merule-info.com/index.htm>

